

SAUVETEUR SECOURISTE AU TRAVAIL

Objectif

- DC1 SST Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident de travail.
- DC2 SST Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

Public et Prérequis

- Personnes susceptibles d'intervenir en tant que secouristes sur des accidents
- Pas de prérequis

Effectif : groupe de 4 à 10 personnes

Durée : 2 jours (12 heures de face à face)

Méthodes et outils pédagogiques :

- La formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes.

- Etudes de cas concrets, mise en situation, démonstration,
- Exposés interactifs.

Evaluation des acquis et validation finale

Information et explications aux stagiaires (Evaluation formative et sommative) : simulation d'accidents.

Certification 2 épreuves : un certificat de « Sauveteur Secouriste du Travail » est délivré aux personnes ayant participé activement à l'ensemble de la formation et ayant fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur.

Dans le cas où le candidat ne peut valider l'ensemble des compétences, une attestation de compétences lui sera délivrée.

Programme de formation

Conformément au référentiel INRS, le programme comprend 8 compétences (DC1 C2 C3 C4 C5 DC2 C1 C6 C7 C8)

- Être capable de situer le cadre juridique de son intervention dans son entreprise.
- Être capable de réaliser une protection adaptée
- Être capable d'examiner la victime : Rechercher, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée, reconnaître les autres signes affectant la victime, prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre.
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.
- Être capable de secourir la victime de manière appropriée
 - Face à un saignement abondant
 - Face à un étouffement
 - Face à un malaise
 - Face à une brûlure
 - Face à un traumatisme
 - Face à une plaie simple ou grave
 - Face à une victime qui ne répond pas mais qui respire
 - Face à une victime qui ne répond pas et ne respire pas
- Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la /des situations dangereuses repérées.